



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES VOSGES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE À UN DÉFRICHEMENT ET À
UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE PROJET D'IMPLANTATION
D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE « RADAR » SUR LA COMMUNE DE
GRAND**

Par arrêté n° 75/2023/ENV du 9 août 2023, la préfète des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique, du **lundi 11 septembre 2023 à 9H au jeudi 12 octobre 2023 à 19H**, soit 32 jours consécutifs, sur la demande présentée par la société C.P.E.S « RADAR » dont le siège social est situé 330 rue du Mourelet 84000 AVIGNON, en vue d'obtenir un permis de construire pour une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Grand, lieu-dit « le radar » et une autorisation de défrichement à hauteur de 6 ha 57 a et 32 ca.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier relatif à cette demande comprenant, notamment l'évaluation environnementale, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, du 11 septembre 2023 à 9H00 au 12 octobre 2023 à 19H à la mairie de Grand, aux jours et heures ouvrables de celle-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges (<https://www.vosges.gouv.fr/Actions-de-l'état/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Projet-photovoltaïque>).

Une consultation de ce dossier est également possible sur le site du porteur de projet à l'adresse suivante : <https://qenergy.eu/fr/radar/>

En outre, un accès gratuit à ces éléments sera garanti durant la même période par un poste informatique disponible à la préfecture des Vosges, aux jours et heures ouvrables de celle-ci, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.29.69.88.71) ou par courriel à l'adresse suivante : pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr. De la même manière, un accès gratuit est également garanti par un poste informatique disponible à la sous-préfecture de Neufchâteau aux jours et heures ouvrables de celle-ci,